

COMPTE RENDU DE LA REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JANVIER 2016

L'an deux mil seize, le vingt-six janvier à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-Marc BONNET, Maire. La séance était publique

Etaient Présents : Mrs BONNET, Mr GERVAISE Mmes MOUTON AUGER BIAT EZCUTARI
ROCHETEAU Mrs CHARLIER LEDOUX RENARD VIOT

formant la totalité des membres en exercice

Monsieur Jean-Marc BONNET, Maire ouvre la séance à 20 h 40.

Monsieur Thierry VIOT a été nommé secrétaire de séance

Aménagement foncier Réflexion sur les nouveaux chemins communaux

Monsieur Jean-Marc BONNET, Maire, informe l'assemblée qu'il serait souhaitable de faire une première réflexion sur les futurs chemins communaux et sur les plantations qui pourraient y être faites.

Le Conseil Municipal a élaboré différentes idées pour les chemins communaux et ce dernier envisagerait la plantation de plusieurs haies voir également des arbres fruitiers au hameau de Guimonvilliers et dans les autres hameaux. Le Conseil Municipal s'est mis d'accord sur le plan provisoire des chemins.

Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'évoquer leurs idées lors de la prochaine réunion avec la commission d'aménagement foncier qui aura lieu fin février 2016.

Projet Cœur de Village.

Monsieur le Maire annonce que la région a donné son accord pour la démolition de la maison 14 rue de l'église à Billancelles et qu'il a pris contact avec l'entreprise TTC pour que la société commence les travaux le plus rapidement possible.

Concernant le projet « Espace de rencontres » devant la Mairie, le propriétaire de ce terrain propose de faire un échange de terre lors de l'aménagement foncier pour faciliter la transaction et éviter les frais de géomètres et de notaires à la commune.

Monsieur Jean-Marc BONNET demande de réfléchir sur cette décision et d'en parler ensemble à la prochaine réunion municipale.

Délibération pour demande de subvention DETR 2016 Travaux de voirie à la Noëlle

Le conseil approuve le projet de réalisation des travaux de voirie à la Noëlle

Coût estimatif des travaux : **H.T 50 938.00€** **soit 61 125.60 TTC**

Il sollicite à cet effet une subvention de l'Etat au titre de la DETR 2016 pour la réalisation de ce projet.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Subvention FDAIC /20% 15 281.41 €

Subvention DETR /30% 15 281.41 €

Autofinancement 30 562.78 €

Ces travaux commenceront après réception de l'arrêté attributif de subvention.

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : avril 2016 Fin des travaux : juin 2016

Délibération pour demande de subvention FDAIC 2016 Travaux de voirie à la Noëlle

Le conseil approuve le projet de réalisation des travaux de voirie à la Noëlle

Coût estimatif des travaux : **H.T 50 938.00€** **soit 61 125.60 TTC**

Il sollicite à cet effet une subvention du Conseil Départemental au titre du FDAIC 2016 pour la réalisation de ce projet.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Subvention FDAIC /20% 15 281.41 €

Autofinancement 45 844.19 €

Ces travaux commenceront après réception de l' arrêté attributif de subvention.
L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :
Début des travaux : avril 2016 Fin des travaux : juin 2016

Délibération pour demande de subvention DETR 2016 Pour renforcement du réseau d'eau potable à la Noëlle hameau de Billancelles

Le conseil approuve le projet de renforcement du réseau d'eau potable à la Noëlle

Coût estimatif des travaux : **H.T 26 015.00€ soit 31 218.00€ TTC**

Il sollicite à cet effet une subvention de l'Etat au titre du DETR 2016 pour la réalisation de ce projet.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Subvention département 20 % 5 203.00 €

Subvention DETR / 30% 7 804.50 €

Autofinancement 18 210.50 €

Ces travaux commenceront après réception de l' arrêté attributif de subvention.

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : avril 2016 Fin des travaux : juin 2016

Délibération pour demande de subvention Pour renforcement du réseau d'eau potable à la Noëlle hameau de Billancelles

Le conseil approuve le projet de renforcement du réseau d'eau potable à la Noëlle

Coût estimatif des travaux : **H.T 26 015.00€ soit 31 218.00€ TTC**

Il sollicite à cet effet une subvention du Conseil Départemental pour la réalisation de ce projet en 2016.

Le plan de financement s'établit comme suit :

Subvention département 20% 5 203.00 €

Autofinancement 26 015.00 €

Ces travaux commenceront après réception de l' arrêté attributif de subvention.

L'échéancier prévisible de réalisation des travaux est le suivant :

Début des travaux : avril 2016 Fin des travaux : juin 2016

Compte-rendu Communauté de communes sur le PLUi

Monsieur le Maire donne la parole au 1^{er} adjoint. Monsieur Gervaise donne des informations sur le PLUi et que ce dernier est bien de la compétence de la Communauté de Communes entre Beauce et Perche, les permis de construire seront instruits par la Communauté de communes en 2017, la mise en place du PLUi va durer 4 ans et sera donc opérationnel début 2020. Des documents expliquant le déroulement ont été remis à chaque Conseiller Municipal.

Divers

Monsieur Jean-Marc BONNET, Maire, informe le conseil municipal qu'un administré Monsieur Leroy Stéphane souhaiterait relancer le Tennis de Table à Billancelles. Le Conseil Municipal approuve l'idée et propose de relancer l'association (A.S.L.B.) qui est juste en sommeil. Monsieur le Maire propose que la population soit informée et se réunisse prochainement pour voter un nouveau bureau. Le Conseil Municipal propose de demander à Monsieur LEROY si les séances de Tennis de Table peuvent avoir lieu le mercredi après-midi, voir le samedi matin pour les enfants et mercredi soir pour les adultes.

Monsieur Jean-Marc BONNET annonce que les locataires du logement communal ont demandé une douche à la place de la baignoire. Un devis a été effectué par l'entreprise FINCO à Courville sur Eure pour un montant de 3800.00 euros et que d'autres travaux sont prévus sur 2016. Repeindre les volets du logement communal, le portail de l'école, un mur de la salle polyvalente et les toilettes de l'école.

La séance est close à 22 h 30.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Le Maire